

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 13

Artikel: Le premier anniversaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ÉTRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
 2 cases. » » 30.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Le premier anniversaire. — Garde à vous : E. GD. — L'Alliance à Zurich : E. GD. — Les femmes et la Loi fédérale sur l'Assurance-maladie : E. PIECZYNSKA. — Encore un ! — Correspondance. — Chronique féministe allemande : H. SACHS. — A travers les Sociétés.

Le premier anniversaire

Il est banal de répéter :

Comme volent les années...

et c'est pourtant ce que nous n'avons pu nous empêcher de faire en voyant réapparaître cette date du 10 novembre, à laquelle le *Mouvement Féministe* prit pour la première fois son essor vers l'inconnu.

Comme le Comité qui préside à ses destinées a décidé que la première année de son existence compterait quatorze mois, nous nous réservons de donner dans notre prochain numéro — le dernier de cette première année — un aperçu de la situation morale et financière de notre journal. Pour aujourd'hui, nous devons donc nous borner à remercier chaleureusement ceux et celles qui se sont souvenus de ce premier anniversaire et l'ont manifesté par des paroles de sympathique encouragement.

Garde à vous...

On va répétant que l'idée suffragiste fait chaque jour des progrès et que sa marche rapide étonne même ses amis. Dans d'autres pays, je le veux bien, puisqu'il ne se passe pour ainsi dire pas de mois que nous n'ayons une nouvelle victoire à enregistrer. Mais chez nous... Deux faits viennent de se produire qui marquent nettement à quel point nous avons encore à travailler, non seulement contre l'inertie et l'indifférence, mais contre une réelle hostilité.

* * *

Il y a d'abord l'affaire du manuel Sauser-Hall. Le manuel d'instruction civique dû à Numa Droz, et ayant servi à plusieurs générations, étant épuisé, un éditeur de Genève s'adressa récemment à un jeune professeur de droit de l'Université de Neuchâtel, qui lui rédigea un nouveau manuel d'instruction civique¹. Et ce manuel, nous n'hésitons pas à le déclarer, est totalement dépourvu de l'objectivité et de l'impartialité scientifique que l'on est en droit d'attendre d'un livre de ce genre. Ceci, nous le savons de source sûre, d'autres que nous l'ont constaté sur d'autres points que celui qui nous concerne. Mais ne nous occupons que de la question féministe.

« Les femmes, déclare en substance M. Sauser-Hall, ne

¹ *Manuel d'Instruction civique et Guide politique suisse*, par Georges Sauser-Hall. Préface de Louis Rehfous. Genève, 1913, Burkhardt, éditeur.

» peuvent jouir des droits politiques *parce qu'elles ont un autre rôle à remplir dans la vie que celui de se livrer aux joûtes de la vie politique*¹. » Puis, après un petit aperçu pas toujours très exact du mouvement féministe à l'étranger, il ajoute : « Il faut avouer que les raisons invoquées (pour tenir la femme éloignée des affaires publiques) sont sérieuses et profondes. La place de la femme est à son foyer; elle se doit à son intérieur, à l'éducation de ses enfants, et elle risque fort de diminuer son influence dans une société où tout se fait pour elle¹, en courant les meetings et en discourant avec verbosité sur les affaires publiques. »

Combien nous avons besoin, nous autres pauvres femmes, que l'on nous éclairât sur ce point! et combien nous devons de reconnaissance à M. Sauser-Hall de l'avoir fait! Sans lui, nous ne nous serions jamais doutées que, dans notre société actuelle, nous sommes le centre et le pivot, l'alpha et l'oméga de toutes les préoccupations. C'est pour cela évidemment que les ouvrières, les employées, les maîtresses d'école sont toujours de la moitié ou des deux tiers moins payées, à travail égal, que leurs collègues masculins; c'est pour cela que bon nombre de carrières libérales ou administratives (voir à ce sujet la récente décision du Conseil fédéral déclarant que les femmes ne peuvent être qu'*exceptionnellement* promues aux emplois supérieurs des postes) sont fermées aux femmes. C'est pour cela encore qu'il a fallu lutter des années pour que les caisses d'assurance-maladie accordent aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes; et c'est pour cela, enfin, que nous payons des impôts tout comme les hommes, sans avoir notre mot à dire sur la façon dont s'emploie — ou se gaspille — notre argent. Cette idée est une perle qu'il aurait été dommage de ne pas mettre en lumière.

Les autres assertions de M. Sauser-Hall, nous ne les discuterons même pas. Elles font partie de ce bagage de lieux communs et de vieux clichés, sans aucun rapport avec la réalité, que tout antiféministe se croit très habile de rééditer de temps en temps. D'ailleurs, nous ne contestons nullement à M. Sauser-Hall le droit d'être antiféministe si cela lui fait plaisir. Mais ce contre quoi nous protestons énergiquement, c'est contre le droit qu'il s'est donné d'exprimer ses idées dans un livre destiné à l'éducation de la jeunesse. Pas plus qu'un manuel d'histoire ne peut prendre parti pour ou contre Bismarck ou Napoléon, un manuel d'instruction civique ne peut défendre ou attaquer un principe de gouvernement ou de représentation populaire. Et quelle idée fausse de la société actuelle donnera cette page à nos jeunes gens, en leur faisant croire que toutes les femmes

¹ C'est nous qui soulignons (*Réd.*).